

PAIEMENT PAR INTERNET AU SERVICE DE GARDE

Le paiement par Internet...

Pas de chèques à émettre ou d'argent comptant à envoyer, vous pouvez payer vos frais de garde en ligne 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Le paiement par Internet est rapide, pratique et sécuritaire. Il permet également d'effectuer des paiements ponctuels, répétitifs ou postdatés, de manière à ne jamais rater un paiement.

Vous pouvez utiliser ce service si vous avez accès aux services bancaires en ligne d'une institution financière participante.

Ce mode de paiement vous intéresse ? Voici les étapes à suivre :

1. Assurez-vous d'avoir en main une copie de votre état de compte ; le numéro de référence y est indiqué au-dessus du nom du parent-payeur.
2. Ouvrez une session de services bancaires en ligne de votre institution financière.
3. Choisissez le bénéficiaire « CSS des Draveurs - Service de garde » et entrez le numéro de référence correspondant (18 positions, sans espace, ni tiret).

À propos du numéro de référence...

Le numéro de référence fait le lien avec le payeur, l'enfant et l'école fréquentée. En cas de changement, votre numéro de référence ne sera plus valide.

À propos du parent-payeur...

Le parent-payeur est identifié dans le numéro de référence. C'est le parent-payeur qui recevra les relevés fiscaux pour les frais payés qui y sont admissibles.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le technicien au service de garde de votre école.